



Lon'Info

No 30
Avril 2019



AUTORITÉ

2. Le billet du Syndic
3. Démission de M. Yves Borremans
Election complémentaire

INFORMATIONS OFFICIELLES

4. Informations du Conseil communal
Changement de programme informatique
Vente de vin communal
18 ans en 2018
5. Concours - Distribution du Lon'Info
6. Zone 30 km/h du Centre sportif
7. Travaux de canalisations
8. Chemin des Plantages
Tableau pluviométrique

SÉCURITÉ & PERSONNEL

9. La Sécurité municipale
La Municipalité recrute

ÉCOLES & EGLISES

10. Bibliothèque des Pressoirs
Ludothèque Toujou
11. Des parents racontent leur métier
12. Paroisse catholique
13. Paroisse protestante

GESTION DES DÉCHETS

14. Recyclage des flacons
15. Evolution des déchets
16. Ambassadeurs du tri

SOCIÉTÉS LOCALES

16. Lonature
17. Aînés
18. Epicerie

UN PEU D'HISTOIRE...

20. Des immigrés italiens parmi nous

JUBILAIRES

22. Mme Jeannine Jaquet et M. Alain Buignet

INFOS GÉNÉRALES

23. ForêtSuisse
24. Impressum - Prochaines séances du Conseil Communal - Fermeture de l'Ascension - Tables en bois à vendre

2 Autorité



Le billet du Syndic

Chères Lonaysannes, chers Lonaysans,

L'année 2019 a commencé avec la traditionnelle Fête des Rois et nous nous retrouvons déjà pour les vacances de Pâques et ses festivités printanières.

Avec l'arrivée des beaux jours, nous pouvons remarquer que les travaux pour l'extension du Domaine de la Gracieuse ont enfin pu commencer et cela est parti pour une période de plus de deux ans.

En parallèle à cet important chantier, l'étude pour le développement du plan de quartier En Carouge est entrée dans sa phase préliminaire, qui sera immédiatement suivie par les phases principales qui aboutiront vers une mise à l'enquête complète du projet prévue pour cet automne, ceci étant conditionné par la révision du PGA (Plan Général d'Affectation) qui se poursuit.

Toujours dans les projets de développement sur le territoire communal, les CFF (Chemin de Fer Fédéraux) sont en pleine étude du concept Léman 2030, avec la création d'une voie supplémentaire entre la gare de triage Denges/Lonay et la gare de Morges. Cela va inclure une réfection et modification importante de la gare Lonay/Préverenges, ainsi qu'une révision d'une partie du tracé du chemin de la Tuilière.

Pour le personnel communal, c'est au 1^{er} mars de cette année que le nouveau règlement du personnel est entré en vigueur, après avoir été accepté par le Conseil communal en décembre 2018 et validé par les services du Canton en janvier 2019. Ce nouveau règlement remplace et annule les statuts du personnel datant de 1998 et devenu obsolètes, vu les évolutions importantes de ces dernières années dans bien des domaines.

C'est à la fin de ce mois d'avril, que notre collègue municipal Yves Borremans prendra congé de la Municipalité.

Après onze années passées à s'occuper plus particulièrement de la police des constructions, des transports publics, de la police, du service du feu et de l'informatique, c'est un important dicastère qui devra être repris par une personne motivée par les enjeux qu'il représente.

C'est un chaleureux merci qui est adressé à Yves Borremans, pour toutes ces excellentes années de collaboration et nous lui souhaitons bonne route dans ses nouvelles activités professionnelles toujours plus exigeantes.

La Municipalité vous souhaite un printemps éblouissant.

Au plaisir de vous retrouver prochainement.

Votre Syndic
Philippe Guillemain



Fête des Rois du 6 janvier 2019
M. Martin, Mme Paquier et M. Morier

Horaires de l'administration communale

Lundi : de 10h à 19h non-stop (sauf vacances scolaires d'été : 8h à 11h et 14h à 16h)

Mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 11h et de 14h à 16h

Mercredi : fermé tout le jour

3 Autorité

Démission de M. Yves Borremans, conseiller municipal

Symboliquement à mi-chemin de l'actuelle législature, la Municipalité de Lonay a pris acte, en date du 4 mars dernier, de la démission de l'un de ses membres.

Ayant embrassé de nouvelles fonctions professionnelles depuis quelques mois, M. Yves Borremans, conseiller municipal, n'a plus la disponibilité requise pour assumer son mandat de municipal avec tout l'engagement nécessaire. Il a par conséquent fait le choix de quitter la Municipalité en cours de législature afin de garantir le bon fonctionnement de l'Exécutif lonaysan. Concrètement, il quittera ses fonctions au 30 avril 2019.

Dans l'attente de l'élection complémentaire qui permettra de repourvoir le siège ainsi laissé vacant, laquelle aura lieu en même temps que les votations fédérales du mois de mai, la Municipalité s'est temporairement répartie les différentes activités du dicastère de M. Borremans.

Si elle regrette cette décision, la Municipalité en a pris acte et remercie chaleureusement M. Borremans pour son engagement, sa collégialité, son respect des institutions et pour tout le travail accompli durant les presque 11 années en son sein. Elle forme ses meilleurs vœux pour son avenir personnel et professionnel.



Election complémentaire

Afin de remplacer M. Yves Borremans pour le dicastère « **Police des constructions, salubrité - Développement durable - Service du feu - Transports publics - Informatique - Police** », une élection complémentaire a été préparée.

Le délai pour le dépôt des listes des candidats était fixé au lundi 8 avril 2019 à 12h.

L'élection complémentaire aura lieu, quant à elle, le **19 mai 2019**. S'il y a lieu, le second tour se déroulera le 9 juin 2019.

Trois candidats se sont inscrits pour reprendre le flambeau, il s'agit de :

- M. Steven Gasser, Entrepreneur
078 751 29 00



- M. Joël Henneberger, Ingénieur HES en géomatique (travaux publics)
079 774 65 43



- M. Jean-Pierre Zutter, Ingénieur civil
076 491 46 20



Ces trois personnes figureront donc sur les bulletins de vote que vous recevrez ces prochains semaines, en vue de l'élection du 19 mai 2019.

Une page se tourne avec le départ de M. Borremans, mais la Municipalité se réjouit d'accueillir un nouveau membre afin de concrétiser les projets en cours.

4 Informations officielles

Conseil communal

Dans ses deux dernières séances, les décisions suivantes ont été prises par le Conseil communal :

Préavis n° 7/2018 - Achat de la parcelle n° 748, chemin de la Poste 8
Le Conseil communal a validé l'investissement demandé afin de pouvoir ajouter ce bien au patrimoine communal.



La parcelle n° 748 (2'093 m²) se trouve entre le collège des Pressoirs et l'actuelle administration communale. Son acquisition était un projet de longue date pour la Municipalité. Cet achat permettra le développement des futurs projets d'utilité publique dans le secteur. En attendant une éventuelle concrétisation, l'immeuble situé sur la parcelle est valorisé par la location de plusieurs appartements.

Préavis n° 9/2018 - Adoption d'un nouveau Règlement du personnel communal
Le Conseil communal a validé le préavis ainsi que le projet de Règlement présentés.
Les anciens « Statuts du personnel » ont donc été remplacés, depuis le 1^{er} mars 2019, par un Règlement, validé par le Canton de Vaud en janvier dernier.

Préavis n° 10/2018 - Budget 2019
Le budget présenté au conseillers communaux a été validé pour l'année 2019.

Changement du programme informatique

La migration vers un nouveau programme informatique est à présent terminée. Cela implique notamment des changements au niveau de la facturation. C'est pourquoi, nous vous prions de bien vouloir utiliser **exclusivement** les bulletins de versement envoyés par nos services pour le règlement des factures à la Commune.

Offre de souscription aux vins de commune

Les bulletins de commande pour le vin de commune ont été envoyés dans les boîtes-aux-lettres de Lonay. Nous rappelons que le vin est à retirer au local de la voirie le :



vendredi 17 mai 2019, de 18h à 19h30 et
samedi 18 mai, de 10h30 à 12h.

Jeunes citoyens nés en l'An 2000

A l'occasion de leur 18^{ème} anniversaire, la Municipalité a reçu 6 jeunes filles lors du repas de fin d'année, afin de leur offrir un petit présent marquant ce cap si important de la vie.

En tout, ils étaient 40 jeunes lonaysans à naître en l'An 2000 et donc à fêter leur majorité en 2018 ! Nous leur formulons à nouveau nos meilleurs vœux de réussite !



Dans le désordre :

Servane Sanson, Isabelle Corthay, Lara Say, Laura Türke, Anna Hösl, Clémence Nicollerat

5 Informations officielles

Découvrez votre village

Solution du concours n° 29 de décembre 2018



Une personne a reconnu **le pot de fleurs** qui se trouve devant l'entrée de l'administration communale.

Le gagnant a été récompensé et nous le remercions pour sa participation.

Nouvelle énigme

Voici une nouvelle photographie :

où se trouve **ce candélabre** ?



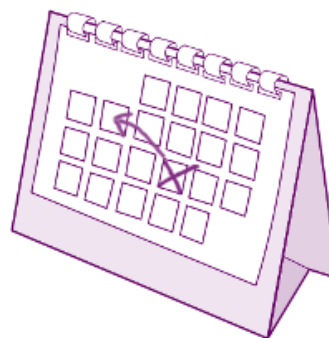
Les réponses doivent parvenir, au plus tard le 31 mai 2019, à l'administration communale au numéro 021 804 74 73.

Changement des dates de distribution du Lon'Info

Pour des raisons d'organisation, les dates de distribution du Lon'Info changera cette année et jusqu'à nouvel avis.

Afin de pouvoir assurer une information complète, la Municipalité a décidé de modifier les périodes de parution comme suit :

- mi-mars,
- fin juin,
- mi-novembre.



Ceci permettra de faire figurer davantage d'éléments concernant les manifestations estivales et hivernales. De plus, à compter de 2020, l'édition de mi-mars contiendra notamment le flyer de souscription au vin de commune, ainsi que les informations relatives à la vente de compost.

Nous en profitons pour vous rappeler que si vous souhaitez faire paraître une information concernant des activités qui se déroulent à Lonay, le Lon'Info est également là pour cela. N'hésitez donc pas à transmettre vos articles à Mme De Cagna, rédactrice, à l'adresse administration@lonay.ch. Les délais rédactionnels sont par ailleurs précisés à la fin de chaque Lon'Info.

Nous vous souhaitons bien du plaisir dans la lecture de ce numéro.

6 Informations officielles

Zone 30 km/h du Centre sportif

Le quartier du parc, entourant la zone de sport fraîchement réaménagée, passera en zone 30 km/h dès le mois de mai, si les conditions météorologiques le permettent. Cette mesure a été décidée en raison de la sécurité du trafic et validée par les autorités cantonales le 16 janvier dernier.

La Municipalité de Lonay a décidé de modifier le régime de circulation au chemin du Parc, chemin de la Gottaz, chemin Au Loup et chemin de Plan afin d'abaisser la vitesse de 50 km/h à 30 km/h (zone rouge dans le plan ci-dessous).

Cette mesure vise à améliorer le confort des riverains et sécuriser cette zone, très fréquentée par les piétons puisqu'elle borde les installations sportives. Elle est ainsi traversée quotidiennement par de nombreux enfants et autres utilisateurs des infrastructures.

Ce projet d'aménagement, mis à l'enquête du 22 janvier au 20 février 2019, a obtenu l'aval de la Direction générale de la mobilité et des routes en date du 16 janvier 2019.

Les travaux débuteront dans le courant du mois de mai. La signalisation sera modifiée, le marquage au sol adapté et deux ralentisseurs seront également disposés dans la zone.

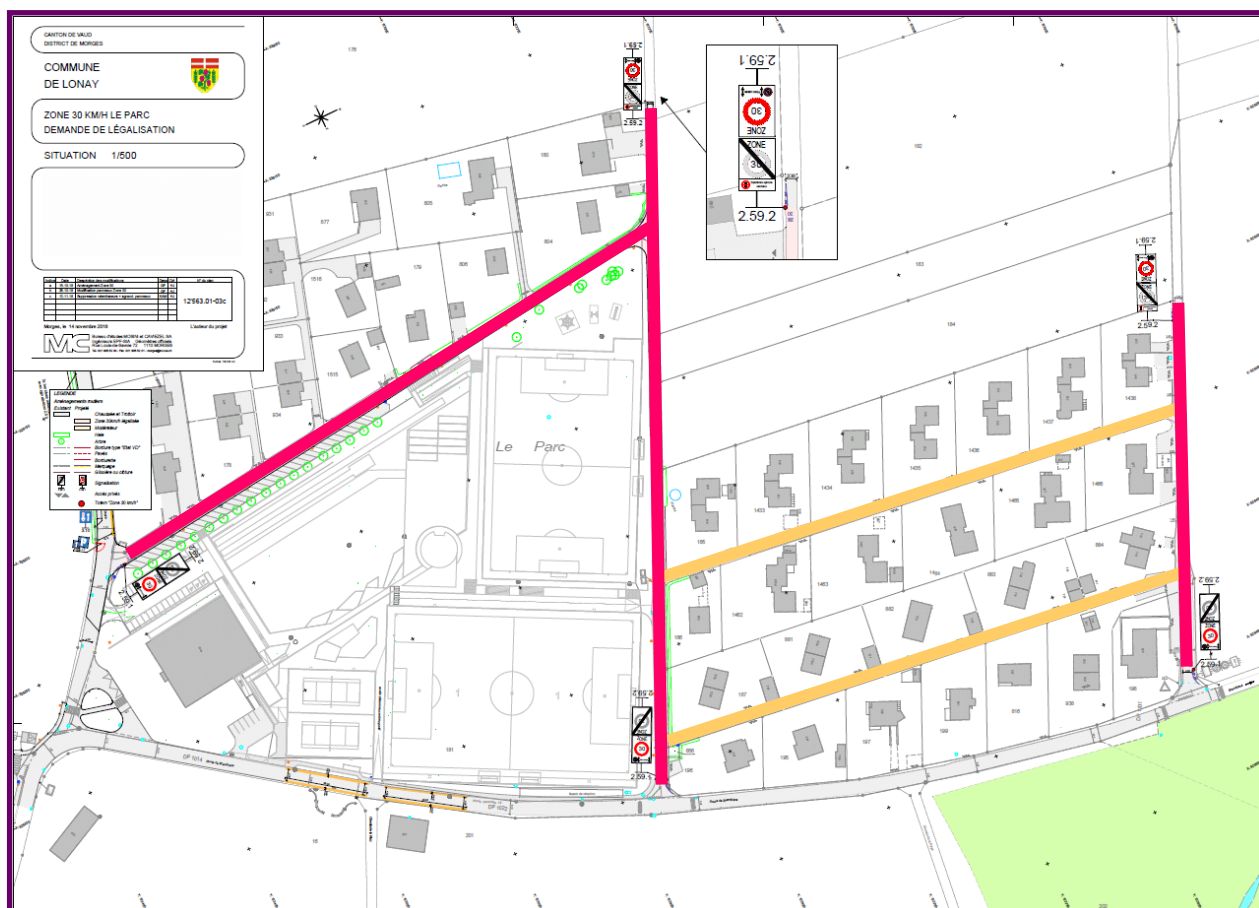
La Municipalité rappelle que, dans cette zone, les piétons pourront traverser la chaussée où ils le souhaitent, pour autant qu'ils manifestent clairement leur intention dans ce sens. De plus, le parcage est interdit en dehors des places marquées.

Au vu de ces différents aménagements, les containers à déchets actuellement situés au chemin du Parc seront déplacés pour rejoindre l'espace spécialement conçu à cet effet, sur le parking supérieur de la halle de sport.

La Municipalité se réjouit de pouvoir améliorer le confort des différents usagers, réduire les nuisances pour les riverains et rendre cette zone sensible plus sécurisée pour tous.

Renseignements

- J.-C. Détraz, Conseiller municipal, 079 212 86 62
- P. Guillemain, Syndic, 079 412 84 92



7 Informations officielles

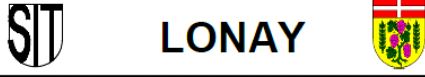








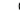




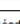
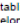
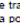








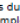
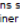

Eaux claires et eaux usées (EC/EU) Travaux sur canalisations

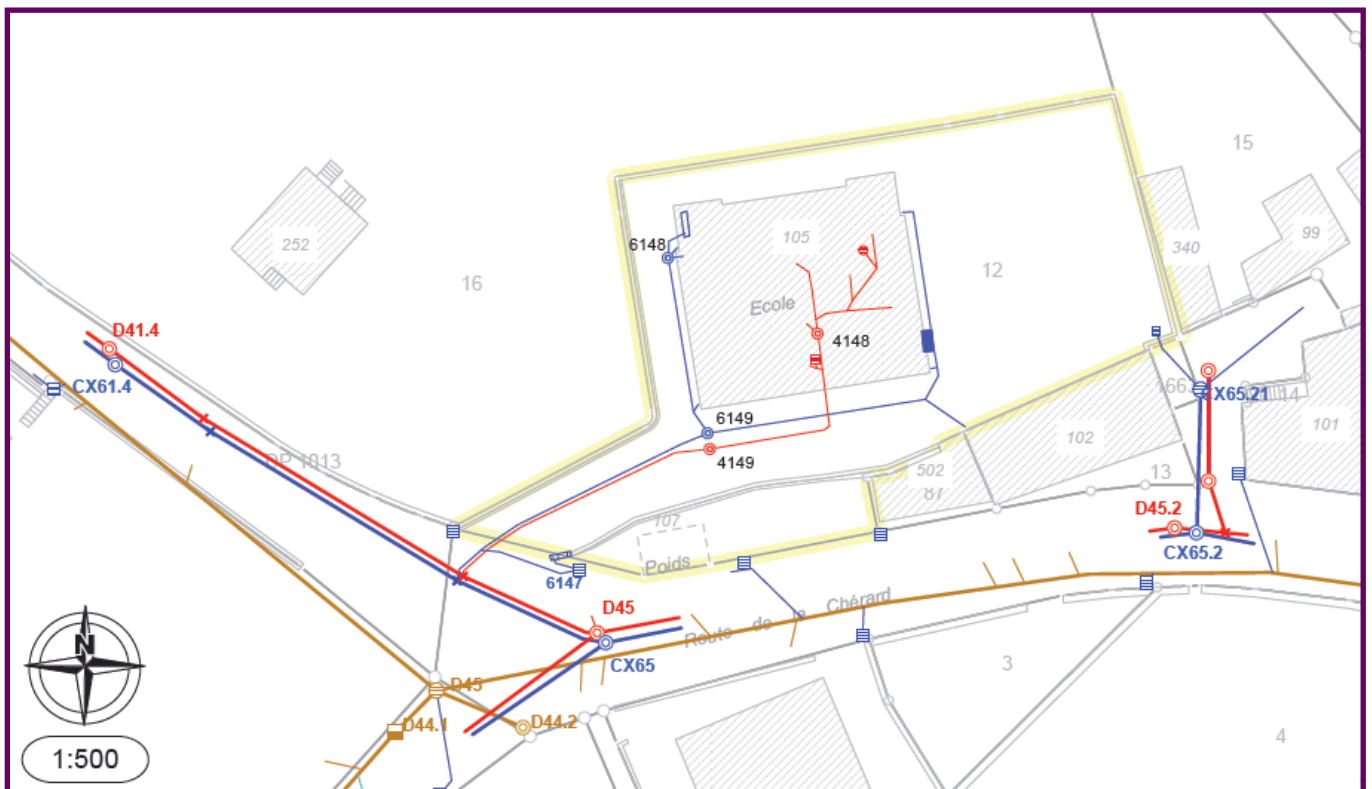
Pour l'ensemble de son territoire, la Commune tient un registre des raccordements existants. Nous vous rappelons l'importance de formuler une demande préalable au Service technique avant d'effectuer tous travaux relatifs aux canalisations. Cela nous permet de tenir un répertoire à jour et de le consulter lors d'interventions ultérieures. Ces documents nous permettent également d'analyser l'évolution de notre réseau séparatif.

Les articles 18 et suivants du Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux stipule que **tous travaux sur le réseau EC/EU doit être précédé d'une demande écrite auprès de la Commune**. Ce règlement peut être consulté sur notre site internet www.lonay.ch, rubrique « Règlements communaux ».

La Municipalité recommande de bien suivre ces directives afin d'assurer un raccordement conforme du réseau EC/EU (voir exemple ci-contre).

Le Service technique reste à votre disposition en cas de questions au numéro 021 804 74 76.

		Format: 630x297 (0.19 m ²)	
		Echelle: 1:250 / 1:500	
Propriétaire(s) : Commune de Lonay Immeuble route de la Chérard 22		Mod:	Date:
Contrôle des raccordements secondaires EU/EC sur réseau public		19.12.2011	er MJ
Situation Parcelle n° 12		A	
		B	
Gérard Chevalier sa Bureau d'ingénieurs diplômés, sia 36, rue des Charpentiers CP - CH - 1110 Morges 1		Tél. +41/ 21/ 804 75 40 Fax +41/ 21/ 804 75 41 ing@chevaliersa.ch www.chevaliersa.ch	
		Dossier n°: Rapport n°: Plan n°: 9926-157-12	
Contenu <ul style="list-style-type: none">  Eaux Usées  Eaux Pluviales  Eaux Mélangées  Eaux Industrielles  Eaux de Drainage  Désaffecté 		Etat du système séparatif <input checked="" type="radio"/> Raccordement conforme <input type="radio"/> Raccordement conforme avec remarques <input type="radio"/> Raccordement non conforme <input checked="" type="checkbox"/> 1er contrôle 08+09+14+19.12.2011 <input type="checkbox"/> 2ème contrôle <input type="checkbox"/> 3ème contrôle	
Gestionnaire <input checked="" type="checkbox"/> Réseau intercommunal <input type="checkbox"/> Réseau communal <input type="checkbox"/> Branchement / raccordement privé			
Eléments construits <ul style="list-style-type: none">  Collecteur, canalisation  Conduite de refoulement  Cheminée, chambre de contrôle  Chambre cachée / enterrée  Point de branchement  Chéneau  Grille  Grille caillbotis  Gueule-de-loup  Puisard  Fontaine  Bassin  Exutoire/Avaloir  Déversoir  Station pompage  Ouvrage d'infiltration  Ouvrage de rétention  Objet particulier  Séparateur/deshuileur  Ouvrage de traitement 			
<small>Géodonnée © Etat de Vaud - informations dépourvues de foi publique Etabli sur la base des données cadastrales reçues du bureau Mosini et Caviezel SA en octobre 2008. Selon besoin, le plan de base a été modifié ou complété par nos soins. Le tracé et/ou la position de toutes les canalisations sont approximatifs, supposés et/ou schématiques. La position exacte et la profondeur sont à déterminer par sondage.</small>			



8 Informations officielles

Route de liaison entre la RC80 et la route d'Echandens : Chemin des Plantages

A l'heure où cet article est rédigé, le projet de création d'un nouveau tronçon qui permettra la liaison entre la route d'Echandens et la route de Denges (RC80) sera soumis au Conseil communal pour validation (séance du 09.04.2019).

En cas d'acceptation du préavis par le Conseil communal, les travaux débuteront, en principe, en mai 2019 et se dérouleront durant l'été.

Le revêtement routier définitif sera, quant à lui, réalisé en juillet 2020, si le chantier se déroule selon le planning.

Ci-contre, un plan de situation de la future route.

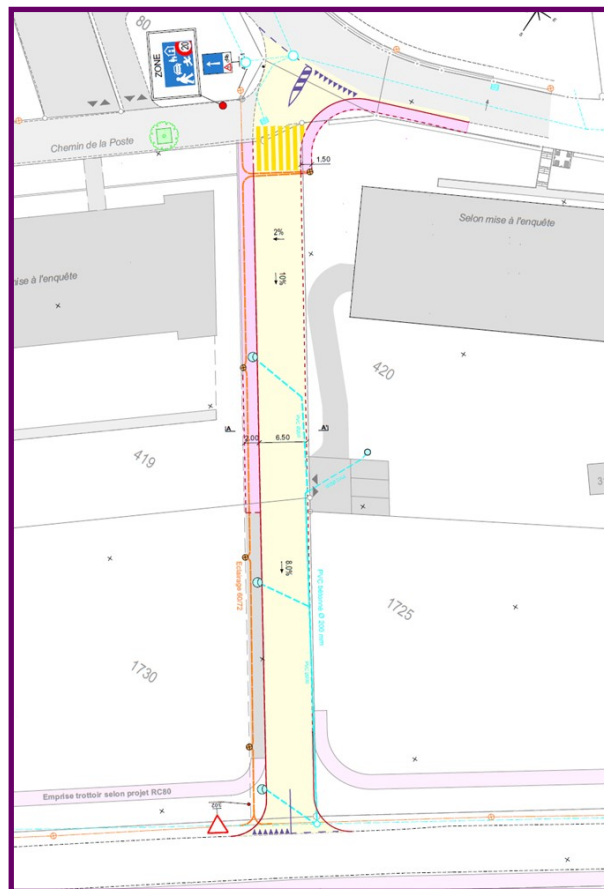


Tableau pluviométrique de Lonay

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Janvier		61	99	111	37	38	66	56	105	102	197	25	111
Février		89	32	73	60	31	8	68	158	66	117	62	51
Mars		82	120	67	43	25	17		50	77	63	78	90
Avril	231	13	136	34	22	23	134	106	54	58	125	32	27
Mai	129	171	51	36	88	57	71	116	92	140	130	99	110
Juin	48	177	45	79	24	96	136	91	65	27	156	111	85
Juillet	49	153	147	93	37	108	77	103	189	41	115	64	89
Août	120	187	104	59	116	64	95	50	85	83	32	70	39
Septembre	62	68	138	44	25	90	95	95	26	118	65	45	24
Octobre	106	24	89	40	28	34	83	127	116	52	88	23	30
Novembre	64	51	40	136	93	11	208	126	121	57	142	79	68
Décembre	66	84	61	102	103	247	163	125	52	16	0	157	108
	875	1160	1062	874	676	824	1153	1063	1113	837	1230	845	832
Chiffres indiqués en mm, soit litres au m2													
Remarque: pas de relevé durant janvier, février, mars 2006; mars 2013 = pluviomètre gelé													
lère neige 2016 = 8 novembvre													
2017 9 décembre													
2018 19 novembre													

Tableau établi par M. Gaston Page, habitant de Lonay

9 Sécurité & Personnel communal

Sécurité municipale

La sécurité municipale élargit ses horaires. Dorénavant, les Agents de sécurité publique seront présents, du lundi au vendredi, de 6h à 20h.

De plus, dans le courant de l'année, les ASP seront autorisés à amender les véhicules en mouvement, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Nous profitons de ces lignes pour vous présenter le personnel du service de la sécurité municipale :



M. Rondelle
Agent Responsable



Mme Dumont
Secrétaire



Mme Corninboeuf
ASP



M. Mobilia
ASP



M. Kramer
ASP

Les missions principales de la Sécurité municipale de Préverenges sont :

- Assurer la SECURITE publique au sens large,
- Faire respecter les REGLEMENTS communaux (Police, inhumations, déchets, etc.),
- Veiller à la PROTECTION des biens et des personnes.

Nous les remercions pour leur travail !

LA MUNICIPALITÉ RECRUTE

Afin de procéder aux traditionnels grands nettoyages d'été, la Municipalité recherche des

Auxiliaires de nettoyage

En cas d'intérêt, nous vous prions d'adresser votre dossier de candidature au Service du personnel, chemin de la Poste 12, 1027 Lonay.

Voici quelques informations concernant cet emploi :

- Objectif :** assurer le nettoyage complet des collèges ;
- Lieu :** Collège des Pressoirs et Collège des Combes ;
- Quand :** 2 semaines, du 8 au 19.07.2019 ;
- Conditions :** jeunes gens domiciliés à Lonay et environs
- Informations :** Greffe municipal, 021 804 74 70 ou info@lonay.ch.

Cette activité est rétribuée selon le Règlement du personnel.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Madame C. Carrara, Secrétaire municipale, au numéro 021 804 74 70 ou par courriel à info@lonay.ch.

Afin de garantir la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, la Municipalité met au concours des postes de

Patrouilleurs scolaires

En cas d'intérêt, nous vous prions d'adresser votre dossier de candidature, accompagné d'un extrait de votre casier judiciaire, au Service du personnel, chemin de la Poste 12, 1027 Lonay.

Voici quelques informations concernant cet emploi :

- Objectif :** contribuer à la sécurité des élèves sur le chemin de l'école ;
- Lieu :** passages piétons à proximité des écoles ;
- Quand :** lundi-vendredi, 4 fois par jour, sauf le mercredi, 2 fois par jour ;
- Informations :** Greffe municipal, 021 804 74 70 ou info@lonay.ch.

Cette activité est rétribuée selon le Règlement du personnel. De plus, une formation sera dispensée par la Gendarmerie.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Madame C. Carrara, Secrétaire municipale, au numéro 021 804 74 70 ou par courriel à info@lonay.ch.

Bibliothèque des Pressoirs

Bonne nouvelle pour ce printemps : une bibliothèque au Collège des Pressoirs !

En effet, durant le mois de mars, la petite bibliothèque des Combes a déménagé aux Pressoirs.

Ainsi, plus d'élèves pourront profiter d'un lieu de lecture sur place, dans un local plus lumineux.

Chaque enfant pourra emprunter, pour deux semaines, 5 documents parmi les BD, romans, albums, premières lectures, livre-jeux, documentaires et DVD disponibles pour tous les âges.

L'ouverture a eu lieu le 8 avril 2019, selon les horaires suivants :

HORAIRE D'OUVERTURE	
Lundi et Vendredi	12h00-14h00
	15h30-16h30
Mercredi	10h00-10h30
	12h00-13h00

La Bibliothèque est fermée durant les vacances scolaires ainsi que les jours fériés.

L'inscription est gratuite et valable pour toute la scolarité de l'élève.

De plus, l'inauguration des nouveaux locaux aura lieu le **vendredi 17 mai 2019, à 16h.**

Plus d'informations sur le site de la bibliothèque : www.bibliothequedepreverenges.ch.

Nous nous réjouissons de rencontrer les nouveaux lecteurs et espérons que les anciens apprécieront la nouvelle disposition de leur bibliothèque.

D'avance, bonnes lectures, et à bientôt !



Aurore et Marie,
les bibliothécaires



Ludothèque Toujou Nouveau collège à Echandens

Horaire d'ouverture :

- 2 mardis chaque mois 15h30 – 17h
 - 1 samedi chaque mois 10h – 12h.
- (Le plan établi pour toute l'année est visible sur notre site).

Plus de 800 jeux vous attendent y compris plusieurs nouveautés !

Alors, venez nombreux nous trouver. Notre équipe vous conseille volontiers. Vos suggestions et idées pour mieux répondre à vos besoins sont les bienvenues.

- HELP -

Afin de faire perdurer notre Ludothèque, nous cherchons désespérément la relève de **bénévoles**.

Nous aimerions trouver des personnes **motivées** et prêtes à relever le défi des tâches administratives et du secrétariat, ainsi que la permanence des horaires d'ouverture.

Catherine Paganuzzi est à votre disposition en cas d'intérêt.

Renseignements :

077 470 54 05
ludotoujou@hotmail.com
www.ludotoujou.ch



Des parents racontent leur métier

Nous nous rappelons tous que choisir son métier n'est pas chose facile ! Comment guider nos enfants à faire un bon choix? Comment les inspirer et leur montrer la réalité de la vie active ?

Un nouveau projet a vu le jour au collège de Préverenges cette année 2018-19. Des parents se sont investis pour venir expliquer leur métier en classe aux élèves de 9, 10 et 11 années.

Ainsi donc, 340 élèves de nos communes ont pu découvrir des métiers de tous les horizons : ils ont déjà pu rencontrer une pharmacienne, un réalisateur-cinéaste, un gérant automobile, une maquettiste en bâtiment, une polygraphe, une dessinatrice d'intérieur, une entrepreneuse, un logisticien, une naturopathe et un producteur boulanger. Toutes ces conférences étaient l'occasion pour eux de se projeter à 5-10 ans et de réfléchir au genre d'activité dans laquelle ils ont envie de s'investir dans leur futur.

De ce fait, 17 parents ont partagé et transmis leurs expériences: ils ont raconté leur rôle dans l'entreprise, le travail qu'ils font au quotidien, leur parcours au long des années et bien entendu leur engagement personnel pour atteindre leur objectif. Ils abordent des sujets appris en classe par un autre angle et l'enseignement prend alors un sens réel et tangible aux yeux des élèves.

Ainsi, l'école et les enseignants profitent de l'expérience et du savoir-faire de professionnels pour éclairer ces adolescents sur leurs choix de carrière. Ces entrevues sont une source de discussion pour aborder sereinement le secondaire II et la formation professionnelle.

Ce projet « Raconte-moi ton métier » a été initié par le Quart Parent du Conseil d'Établissement avec la collaboration de la direction de l'école de Préverenges et bien entendu, la participation des parents d'élèves de l'établissement.

Ces rencontres ont eu en novembre 2018 et en février 2019 et vont avoir lieu juillet 2019.

Nous espérons très sincèrement que cette initiative menée par les parents pourra perdurer les prochaines années. En cas d'intérêt, vous pouvez nous contacter à l'adresse : cet.parents@preverenges.ch.

Tous ceci amène à d'intéressantes rencontres, des exemples pour nos enfants...

Le Quart Parent au Cet
Corinne Chavillaz,
Patricia Pavone Gore,
Laurence Jovignot-Halifi



12 Eglise catholique

Unité pastorale La Venoge-L'aubonne

Célébrations de Pâques :

Cette année de manière exceptionnelle est proposée une mini-retraite de Pâques sur place du jeudi soir au dimanche midi pour tous : jeunes, adultes et enfants.

Plus d'informations auprès d'Alice Nielsen
078 709 28 97 alice.nielsen@cath-vd.ch.

Horaires

- Jeudi Saint 18 avril – Messe : 20h Morges :
église St François de Sales + La Longeraie
(par Mgr Morerod)
- Vendredi Saint 19 avril – Célébration de la
Croix: 15h Morges : église St François de
Sales + La Longeraie
- Samedi Saint 20 avril – Veillée pascale : 21h
Morges : église St François de Sales + La
Longeraie (par Mgr de Raemy)
- Dimanche de Pâques 21 avril :
 - 9h30 Morges église St François de Sales
 - 11h La Longeraie (animation par les
jeunes de tout le canton)
 - 11h Préverenges

NB : toutes les célébrations à La Longeraie
seront animées par les jeunes.

Inscriptions pour le catéchisme :

(voir flyer ci-contre)

Les enfants catholiques qui entrent en 3P
(anciennement 1^{ère} année primaire) en août
prochain sont invités à commencer le
catéchisme.

Informations et inscriptions jusqu'au 30 juin :
evelyne.tasev@cath-vd.ch ou 079 715 05 05.

Possibilité de rejoindre à tout âge.

Parcours Siloé – soirée d'information

Le parcours Siloé s'adresse à toute personne
désireuse de découvrir la Bible, d'approfondir
sa familiarité avec la Parole de Dieu et de
visiter ou revisiter les grandes questions
touchant à la foi et à l'expérience spirituelle.
Il s'agit d'un parcours de formation sur 3 ans
(rencontre à quinzaine) qui débutera en
septembre 2019 à Morges.

La soirée d'information aura lieu le lundi 6 mai
à 19 h 30 à la salle 1 de la paroisse de Morges
(Rond-Point 2).

Alice Nielsen, Agent pastoral

UNITE PASTORALE LA VENOGÉ – L'AUBONNE
Apples-Aubonne-Bière-Gimel-Morges-Préverenges-Rolle-St-Prex



LE CATÉ C'EST QUOI ?



13 Eglise protestante

Paroisse de Lonay - Préverenges - Vullierens

La paroisse rayonne dans 8 villages :

Aclens, Bremblens, Denges, Echandens, Lonay, Romanel, Préverenges, Vullierens

Jeudi saint, 18 avril, 19h, Bremblens :

dans le Souffle pascal, contes, chants, prières et communion viendront nourrir nos cheminements intérieurs respectifs. Merci à Ruth Bohner et son équipe pour leurs choix de narrations résonnant de mille échos.

Vendredi saint, 19 avril, 10h, Echandens :

nous pouvons nous retrouver pour méditer ensemble les échos de la mort du Christ dans notre histoire de vie.

L'aube pascale, dimanche 21 avril, à 6h,

devant le temple de **Vullierens**. Un délicieux déjeuner rassemble ensuite les participants à la salle du Conseil. A **10h**, nous chanterons la résurrection du Christ dans le cadre du **culte de Pâques à Aclens**.

Vente des Dames de cœur, samedi 4 mai, 9h-15h, sur la Place du Saugey. Un éventail de délices, de créativité. Une occasion de rencontrer les villageois et les personnes des autres villages. Un repas de midi convivial et savoureux. Bienvenue.

Concert au temple de Vullierens,

vendredi 14 juin à 20h, précédé d'un apéritif avec vue sur les Alpes. 2 violonistes et 2 violoncellistes - amis de Christophe Pantillon, musicien renommé – nous offriront un moment de rêve.

Culte de l'Alliance, dimanche 16 juin, à 10h, au temple de Denges. A l'occasion de ce culte festif, les membres du Conseil paroissial seront installés. « Lettres à Dieu » sera le thème qui guidera cette célébration. La personne - qui souhaite vivre ce jour-là le baptême ou la confirmation - peut s'y préparer avec une des pasteures. Vous pouvez, dès aujourd'hui, rédiger votre lettre à Dieu et nous la transmettre de manière anonyme ou non.

Un temps plein de joie pour les enfants de 6 à 12 ans, le camp du 8 au 12 juillet à Arzier. Sports, jeux, chants, histoires bibliques, sorties en forêt, feu de camp.

Prix : fr. 200.-

Infos : Corinne Méan, 079 431 80 44



Les apéros du Centre paroissial : les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois, 17h à 19h, venez prendre l'apéro au Centre paroissial de Lonay. Son comité de gérance se réjouit de vous accueillir.

Formation d'adultes :

www.formationmorgesaubonne.eerv.ch

Contacts :



Corinne Méan

pour la pastorale de Lonay, Vullierens, Echandens, Bremblens

corinne.mean@eerv.ch

021 331 57 43



Ira Jaillet

pour la pastorale d'Aclens, Denges et Romanel

ira.jaillet@eerv.ch

021 331 56 17



Claudine Masson Neal

pour la pastorale de Préverenges

claudine.masson-neal@eerv.ch

021 331 56 83



Linda Sibuet-Rakotovao

Pasteure stagiaire jusqu'à fin août 2020



Jean-Charles Mignot

Président du Conseil paroissial

jcmignot@hotmail.com

021 803 14 30

Secrétariat paroissial

paroisselpv@bluewin.ch

021 801 06 40

Chemin de la Riaz 4, 1027 Lonay

021 803 63 23

Le site de la paroisse :

www.lonaypreverenges.eerv.ch

PLASTIQUES DURS

FLACONNAGES

La filière des flaconnages prend de la bouteille !

A partir du **3 mai 2019**, une benne de recyclage des flaconnages (corps creux) sera mise en place à la déchetterie.

Cette nouvelle benne remplacera celle des plastiques durs. En effet, cette filière n'offre pas de bonnes possibilités de recyclage et le contenu de la benne est très souvent déclassé. Par contre, les flaconnages peuvent être revalorisés correctement, la Municipalité a donc fait le choix de les inclure à Lonay.

La collecte des flaconnages : oui, mais...

La mise en place de cette filière demande un effort de **tri irréprochable de la part des citoyens**. Une mauvaise qualité de tri engendre un bilan environnemental catastrophique et les coûts explosent. Les matériaux non-recyclables qui se trouveraient collectés avec les flaconnages feraient un détour par une usine de tri industrielle avant de finir leur course, tout comme les ordures ménagères, en usine de revalorisation thermique. Les transports supplémentaires et les ruptures de charges plombent la viabilité de la filière.

De plus nous vous rappelons que :

1. **La meilleure gestion des flaconnages est de ne pas en produire !** Pensez à changer vos habitudes de consommation en achetant des recharges ou du savon en bloc.
2. **La plupart des grands commerces proposent la reprise des flaconnages.** Pensez à les ramener lorsque vous vous y rendez ! C'est le moyen le plus économique pour la Commune.

3. Si vous deviez utiliser la déchetterie pour éliminer vos flaconnages :

- a. **Ne mélangez aucune bouteille à boisson en PET avec les flaconnages !** La filière du PET fonctionne parfaitement. Elle est financée par une taxe anticipée de recyclage (TAR) et reproduit de la matière de très haute qualité pour refabriquer des bouteilles.
- b. **Ne mélangez aucun autre plastique** (films, barquettes, pot de fleurs) ou les flaconnages ayant contenu des déchets spéciaux. Respectez les indications affichées et les informations transmises par le responsable de déchetterie.
- c. **Pensez à écraser vos flacons.** Tout comme le PET, cela évite de transporter trop d'air.



Que deviennent les flaconnages ?

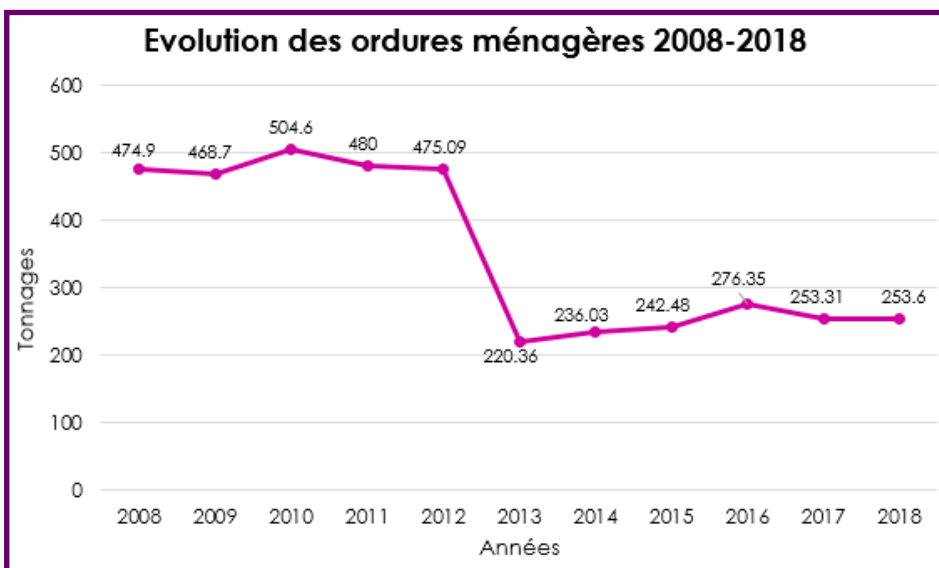
La matière première secondaire obtenue servira à réintroduire les chaînes de production. La qualité est souvent inférieure par rapport aux résines vierges. Un certain pourcentage de matière recyclée est souvent mélangé avec de la matière pure. Les principales utilisations sont pour la production de tuyaux d'irrigation ou de mobilier de jardin.

15 Gestion des déchets

Voici un petit récapitulatif de la gestion des déchets plastiques :

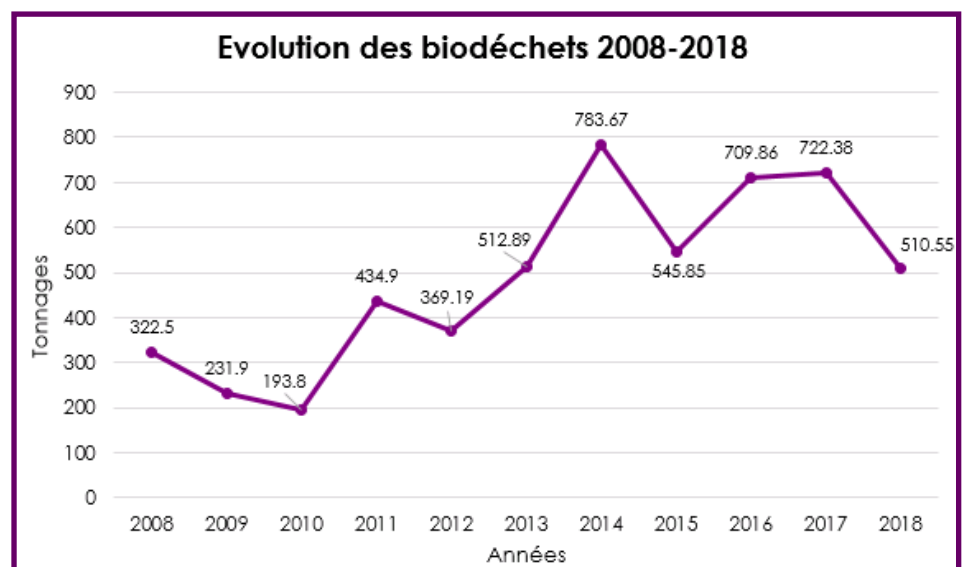
Type de déchets	Destination	Valorisation
Objets de plus de 60 cm	Benne encombrants de la déchèterie	 Broyage / Incinération
Objets de moins de 60 cm (sauf flaconnages)	Sacs taxés	 Incinération
Films plastiques	Sacs taxés	 Incinération
Flaconnages	Benne flaconnages de la déchèterie + Commerces	 Recyclage
PET (boissons)	Benne PET de la déchèterie + Commerces	 Recyclage

Graphiques de l'évolution des déchets



Le tonnage annuel des ordures ménagères représente les déchets ramassés au porte-à-porte (anciens sacs noirs et, depuis 2013, sacs taxés officiels).

Le tonnage annuel des biodéchets représente les déchets verts ramassés au porte-à-porte, ainsi que ceux de la déchèterie intercommunale.



Ambassadeurs du tri

Début mars, c'est 3 nouveaux Ambassadeurs du tri qui ont rejoint Monsieur Mathis Gravier pour travailler les samedis sur le site de la déchèterie En Chaumet.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Mesdames Marilynne Duruz et Maena Gaussen, ainsi qu'à Monsieur Allan Sottas.



Mme Duruz

M. Sottas

Mme Gaussen

Vous avez sûrement déjà fait leur connaissance lors de votre passage à la déchèterie puisqu'ils étaient présents durant le mois de mars et également lors de la vente du compost, le samedi 30 mars dernier.

Nous profitons de ces lignes pour vous rappeler que leur rôle est d'aider et de guider les utilisateurs à faire un bon usage des lieux. Leur présence permet également d'assurer un bon tri des déchets pour une Suisse durable.

Nous vous remercions d'avance de leur réserver un bon accueil.



Ci-dessus, trois des quatre ambassadeurs du tri, dont M. Mathis Gravier (engagé en juillet 2015), accompagnés de M. Didier Gonçalves, collaborateur de la voirie, lors de la première journée de travail de Mmes Duruz et Gaussen.

LONATURE

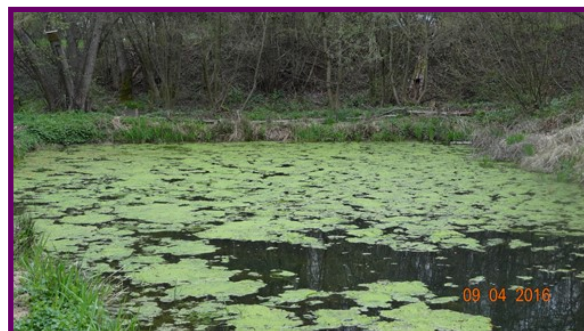
Les multiples bienfaits des étangs – 2e partie

Note préliminaire: les informations contenues dans le texte ci-dessous ont été extraites d'un article paru sous la plume de Celia Luterbacher, journaliste environnementale et relatif aux études effectuées par le Professeur HES Beat Oertli, de l'HES-SO Lullier, filière gestion de la nature.

Baisse dramatique

Selon le professeur Oertli, il existe aujourd'hui en Suisse quelque 32 000 étangs et petites étendues d'eau d'au moins 100 mètres carrés, soit 100 fois plus que les lacs. Au début du XIXe siècle ce nombre dépassait les 3 millions. Les corridors de transport, l'urbanisation et l'industrialisation jouent tous un rôle dans la diminution du nombre d'étangs, mais on pense que l'agriculture a été le facteur le plus important de ce déclin. D'une part, les étangs sont souvent comblés ou recouverts pour faire place aux terres et aux installations agricoles. Le ruissellement des engrais est un autre facteur: l'excès de nutriments contenus dans les engrais, comme le phosphore, peut conduire à un phénomène appelé eutrophisation, qui provoque une prolifération d'algues et de plantes, ce qui s'est produit au Bomelet en avril 2016 (voir photo ci-dessous).

Et même si les étangs sont excellents pour filtrer les pesticides, une contamination excessive par ces produits chimiques peut nuire aux écosystèmes des étangs et les rendre inhospitaliers pour la faune et la flore. Bien que chaque étang finisse par s'assécher dans le cadre de son cycle de vie naturel, le changement climatique peut accélérer ce phénomène, les durées de vie des étangs tendant à être plus courtes dans des conditions plus chaudes et plus riches en nutriments.



On n'a pas échappé au phénomène d'eutrophisation

17 Sociétés locales

Peu cher

Beat Oertli plaide en faveur d'une double approche pour améliorer la situation : protéger les étangs restants de la Suisse et en créer de nouveaux. « *En Suisse, sur un kilomètre carré, il y a un ou deux étangs. Ce n'est pas suffisant. Nous avons estimé que ce nombre devrait être doublé ou triplé pour maintenir la biodiversité. Le concept de réseaux est très important pour la conservation des étangs en Suisse. Certains étangs sont protégés, mais nous devrions identifier et protéger les autres étangs qui comptent dans ces réseaux.* »

Selon Beat Oertli, l'aménagement d'étangs artificiels est relativement simple et peu onéreux. Dans de bonnes conditions, un petit étang peut être construit pour environ 5'000 francs suisses. Même un mini-étang d'un mètre carré sur un toit privé peut être un atout écologique.

Prochaines activités Lonature au printemps 2019

Vendredi 24 mai, de 20h à 23h



A la découverte des papillons nocturnes et autres, à la prairie aux papillons, en Chaumet.

Détails sous <http://www.fetedelanature.ch/>

Plus d'infos sur www.lonature.ch

Jean-Paul Goy, Président

Du côté des Aînés...

Un dîner parfait

Notre repas traditionnel s'est déroulé comme d'habitude dans la joie et la bonne humeur autour d'un délicieux repas concocté par **Catherine Pittet**.

Pas d'animation cette année, nos Aînés nous ayant fait comprendre



qu'ils préféreraient profiter pleinement des retrouvailles et échanger. A en croire le brouhaha qui régnait dans la salle, les sujets de conversation ne manquaient pas !

Après les salutations d'usage, **François Bonzon**, a fait part de la volonté du Comité des Aînés de sortir de la structure des 4 communes (Denges, Echandens, Lonay, Bremblens). En effet, cette structure qui date de 50 ans commence à montrer ses limites, le nombre de retraités augmentant, certaines activités commencent à poser problème : nombre de places insuffisant pour certaines sorties, problèmes de mobilité, etc. Nous élaborerons dorénavant notre programme uniquement avec Bremblens.

Nous en profitons pour faire appel aux bonnes volontés pour nous prêter main forte. Il y a de la place encore pour deux personnes dans le comité. A bon entendeur...

Le repas s'est terminé après les mots de **Corinne Méan**, qui nous donnent comme toujours matière à réflexion.

Notre balade printanière

Envie de vous dégourdir les jambes et l'esprit, de découvrir une magnifique région ?

Alors joignez-vous à nous pour une belle course-surprise le **jeudi 23 mai 2019**

Départ : Bremblens, 7h30
Lonay, 7h45

Participation par personne : CHF 50.- (apéro et boissons de midi compris). Le coût de cette course ne doit en aucun cas être un frein à y participer. Contactez-nous si c'est le cas : **Ruth Rohrer, 021 801 00 40.**

Merci de vous inscrire dès que possible et **avant le 15 mai 2018**.

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à notre proposition et nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous revoir !

Inscriptions :

**Ruth Rohrer, chemin de Montaux 17, 1027 Lonay
Tél : 021 801 00 40**

Ruth Rohrer-Elmaleh

ÉPICERIE LONAY DE

AUX 4 SAISONS

« Tant que vous ne vous concentrez pas sur ce qui doit être fait plutôt que sur ce qui est possible du point de vue politique, il n'y a pas d'espoir » déclare Greta Thunberg aux dirigeants du monde. Elle a 16 ans et elle est particulièrement déterminée. Depuis des mois, l'adolescente se poste les vendredis devant le parlement suédois à Stockholm pour réclamer des actions urgentes face aux changements climatiques. Elle enjoint les autorités à traiter le réchauffement de la planète comme une crise majeure et demande l'arrêt de l'exploitation des énergies fossiles.

« Nous n'avons pas de planète B » « Les petits pas, les petits pas ça suffit pas » « Ne rien faire, coûtera plus cher » « la surconsommation, c'est une aberration » ont crié d'une seule voix les manifestants en Suisse et ailleurs face à des autorités trop passives à leur goût.

On le voit, notre monde vit probablement une période charnière. Nos choix vont peser lourdement sur son avenir.

Le développement durable semble la seule issue possible dans la mesure où il peut concilier économie, social et environnement, et non pas les mettre en concurrence. Car la durabilité - c'est-à-dire vivre, se développer et s'épanouir sans compromettre les chances des générations futures de faire de même - se trouve à l'intersection de ces trois dimensions. A partir de là, on peut imaginer des modes de vie équitables, vivables et viables.

Notre épicerie, à son niveau modeste mais inébranlable, est un exemple concret de solidarité, d'intégration sociale et de consommation responsable. Tous ensemble, nous encourageons un engagement citoyen pour notre commune et bien au-delà.

Merci de votre engagement à toutes et tous,

Pour le Comité de l'Association de l'Épicerie,
Nicole Goetschi Danesi

UNE BENEVOLE DE L'ÉPICERIE

Britta Freidl :

Je m'engage pour l'épicerie parce que c'est à mon avis un lieu important pour la vie au village. Un village sans épicerie est comme une soupe sans sel... Et j'aime cette épicerie parce qu'elle est :

- un lieu où on peut faire ses courses sans stress
- un lieu où on peut faire des rencontres agréables et intéressantes
- un lieu où on peut découvrir des denrées et spécialités de la région
- un lieu convivial
- un lieu où règne un esprit de partage et de bénévolat
- un lieu où le monde semble un peu ralentir sa course effrénée – et c'est précieux.

Alors mes produits préférés... il y en a tellement... Les bricelets au cumin bien sûr (une tuerie !), les bières artisanales, le champagne Mauler rosé brut, les lentilles de Genève, la levure de bière séchée, la faisselle, le Müsli Morga, le beurre salé de la laiterie, ... Et pleins d'autres encore !

Qu'est-ce que j'aime à Lonay ?
L'épicerie bien sûr !

Et voilà ma recette : un cake « sans rien » (ni sucre, ni beurre, ni œufs)

Cake végétal sans sucre

- | | |
|------------------------------|--|
| 200 gr abricots séchés | couper en petits morceaux, puis mettre à tremper 10 minutes dans l'eau chaude, égoutter |
| 8 dattes séchées | les faire tremper 10 minutes dans 1 dl eau chaude |
| 3 bananes mûres | les mixer avec les dattes et l'eau l'eau des dattes jusqu'à ce que le tout donne un liquide homogène |
| 120 gr farine d'épeautre | mélanger d'abord farine, sel, poudre à lever et épices, puis ajouter le mélange bananes/dattes |
| 1 pincée de sel | |
| 1 sachet poudre à lever | |
| cannelle, curcuma, poivre... | |
| 120 gr flocons d'avoine | ajouter, bien mélanger |
| | ajouter les abricots égouttés, puis verser la pâte dans un moule à cake tapissé de papier Blechrein. |

Cuisson environ 35 minutes au four à 200°C



19 Sociétés locales

C'est la version « hiver ». En été on peut remplacer les abricots séchés par des framboises fraîches, des pruneaux, des abricots, des myrtilles, etc.

Pour donner au cake un côté « croquant » ajouter 2 cuillères à soupe de pavot à la pâte.

UN PRODUIT DE L'EPICERIE

Les aventures de Julium - 3 tomes parus à ce jour !

L'auteure lausannoise Sissy Lou et la dessinatrice de la Sarraz Amélie Burri ont réalisé une série de livres ayant pour objectif de faire découvrir aux enfants de 4 à 8 ans, les plantes sauvages de notre région, leurs caractéristiques et leurs applications médicinales.

Pour l'instant 3 tomes sont disponibles et en vente à l'Epicerie de Lonay.



Tome 1 : De l'ail pour un ours

Julium est un petit ours curieux et audacieux. Impatient de découvrir le monde, il s'aventure hors de sa grotte, laissant maman ours hiberner. Emmerveillé par la nature qui s'offre à lui, il saute, grimpe, court, jusqu'à n'en plus pouvoir. Une telle agitation printanière lui a donné faim. Un coucou, connaisseur des environs, lui indique un endroit pour calmer sa faim avec de l'ail des ours ! Julium, sans plus attendre, se précipite. Il mange et mange et mange encore ! Il ne tient pas compte des avertissements du coucou effrayé car dans sa faim d'ours il pourrait bien avaler des plantes qui ressemblent à de l'ail des ours et qui n'en sont pas...

Tome 2 : de la neige en été

En ce beau jour du mois d'août, la maman de Julium est partie pour faire une grande lessive ! Pendant ce temps, Julium en profite pour sortir de balader... En chemin, il découvre un champ rempli de neige... de la neige, en été ? Bizarre...

Tome 3 : La verrue de la sorcière

Julium se fait une nouvelle amie, Coeli l'hirondelle. Voilà qui tombe à pic ! Il faut être deux pour capturer une sorcière ! Une sorcière ? Vraiment ? En sont-ils si sûrs... ?

LES INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION DE L'EPICERIE

Horaire des vacances de Pâques

Lundi 15 avril	7h30-12h30	17h00-19h00
Mardi 16 avril	7h30-12h30	17h00-19h00
Mercredi 17 avril	7h30-12h30	FERME
Jeudi 18 avril	7h30-12h30	17h00-19h00
Vendredi 19 avril	FERME	FERME
Samedi 20 avril	8h00-12h30	FERME
Dimanche 21 avril	8h00-12h30	FERME
Lundi 22 avril	8h00-12h30	FERME
Mardi 23 avril	7h30-12h30	17h00-19h00
Mercredi 24 avril	7h30-12h30	FERME
Jeudi 25 avril	7h30-12h30	17h00-19h00
Vendredi 26 avril	7h30-12h30	17h00-19h00
Samedi 27 avril	8h00-12h30	FERME
Dimanche 28 avril	8h00-12h30	FERME

La Charte de l'Epicerie

- Contribuer à la vie sociale et associative du village
- Développer la proximité et l'implication dans la région
- Privilégier la vente de produits de base, régionaux et de qualité
 - Contribuer au respect de l'environnement
 - Promouvoir le développement durable
 - S'engager dans le bénévolat
 - Soutenir les jeunes et leurs initiatives

Des immigrés italiens parmi nous

Monsieur Raymond Durous, journaliste et enseignant décédé dernièrement, a écrit deux volumes intitulés « des ritals en Suisse Romande », échos de conversations avec des immigrés. Notre article prolonge son idée : une belle équipe d'immigrés italiens ou de descendants d'immigrés, tous lonaysans, s'est retrouvée au Centre Paroissial pour échanger expériences et souvenirs. Autour de la table : Nicola Della Vecchia venu en 1964 d'Avellino dans la région de Naples, Michel Giannini dont la famille venait de la même région, Sonia Mathey-Gentile et Patricia Gabriel dont les parents venaient du nord de l'Italie pour la maman et des Pouilles pour le papa, Michel et Myriam Guillemain dont les deux mamans venaient du Piémont, Michel Bardelloni dont la famille nous est venue de Brescia dans la région du Lac de Garde. Voici quelques échos de ce bon moment :

Le travail

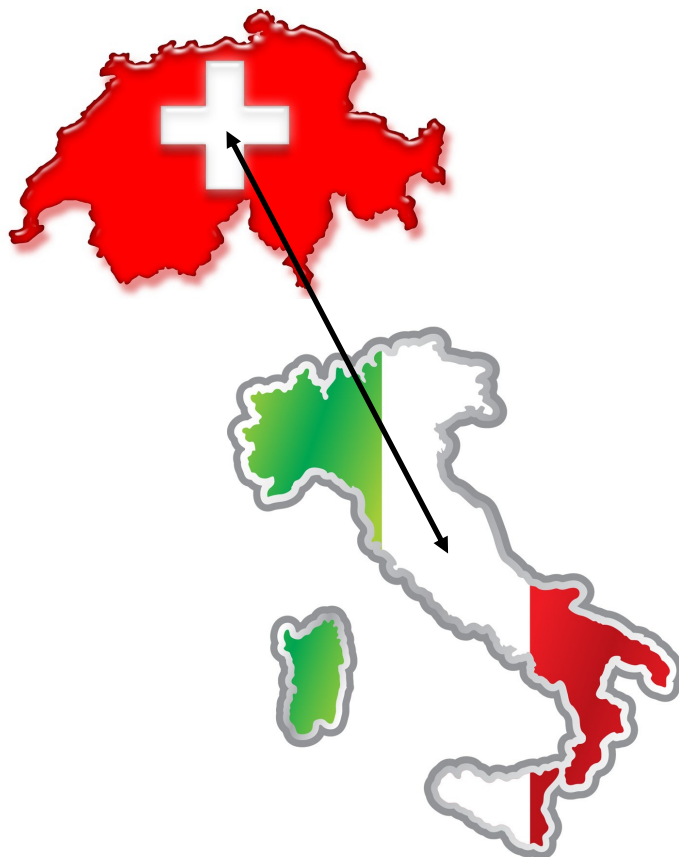
A entendre nos amis, le travail était la carte de visite en Suisse de la famille immigrée. Ils furent des « bosseurs » sur qui les employeurs (les Charrière, les Grand, l'usine Panel, Iril, Nestlé, etc.) ont pu compter. Souvent un employeur suisse disait à son ouvrier : « Fais venir ton cousin... ». Nicola Della Vecchia se souvient de son souci que le nouveau-venu donne satisfaction au patron ; c'était sa propre réputation qui était en jeu.

Partir, retourner, revenir

Les italiens arrivés en Suisse peu après la guerre recherchaient un cadre de vie meilleur que celui, misérable, offert à l'époque par leur pays. Plus tard, ceux qui sont venus vers les années 60, quittaient une Italie qui allait beaucoup mieux ; du reste, lorsque les immigrés rentraient au pays pour les vacances, leurs amis et connaissances les traitaient de « richito » mais ils avaient tous leur maison et leur voiture, ce qui n'était pas le cas de tous les immigrés en Suisse. Que ce soit lors de la première vague d'immigration ou plus tard, nos amis ont fait l'expérience douloureuse de la séparation et de la distance : les retours au pays étaient rares et les communications plus difficiles qu'aujourd'hui. Les Giannini retournaient tous les 4 ans à Nusco, les Bardelloni retournaient une fois par année à Brescia, « à la maison » comme disait le papa. Sonia et Patricia se souviennent qu'elles n'aimaient pas partir chaque année en vacances dans le village de leur papa : il n'y avait rien dans cette région perdue. Elles auraient préféré, parfois, rester avec les adolescents de leur quartier pour passer les congés ici... ou partir ailleurs !

Les voyages de retour laissent des souvenirs pittoresques : la famille qui restait en Italie était généreuse, parfois aussi inquiète de savoir si les leurs avaient assez à manger en Suisse, et les immigrés étaient heureux de ramener avec eux quelques saveurs du sud. La Mozzarella pouvait passer facilement la frontière, mais la viande était lourdement taxée. Alors jambons et salamis faisaient le voyage dans les vêtements portés par les uns et les autres, autant de « bourrelets » dont on espérait que les douaniers ne contrôleraient pas la consistance. Il y avait même une stratégie qui consistait à faire une pièce de Mozzarella et à y cacher un salami à l'intérieur ; sans parler des réserves de pâtes... « bien meilleures que celles d'ici ».

Patricia et Sonia soulignent un apport positif des réseaux « internet » chez leurs enfants : la génération des jeunes d'aujourd'hui a beaucoup de relations avec les petits cousins d'Italie. Les jeunes se suivent de loin et communiquent beaucoup plus que n'ont pu le faire les générations précédentes. Les liens familiaux tendent à se raffermir et certains reprochent même à leurs parents de leur avoir fait perdre leur origine italienne (à une époque les immigrés perdaient leur passeport).



Souvenirs de diverses couleurs

Michel Giannini se souvient des sentiments de vexation éprouvés par ceux qui, une fois la frontière franchie, étaient rassemblés dans des sortes de casernes où ils devaient y subir une visite sanitaire et éventuellement un temps de quarantaine ou un passage aux vermifuges pour éviter toute importation de maladies contagieuses. Il y avait aussi le regard soupçonneux des voisins lorsqu'un chat du quartier disparaissait et le fait pour les uns et les autres de n'être ni de vrais italiens en Italie ni de vrais suisses en Suisse. Patricia et Sonia évoquent l'isolement de leurs jeunes parents avec « ces jumelles qui pleuraient beaucoup » et personne de la famille n'était assez proche pour les soutenir et les relayer. Il y avait aussi les temps de deuil ou de maladie : l'accompagnement était rendu difficile par les distances. Dans une autre famille on se souvient des pressions exercées sur un jeune suisse pour qu'il renonce à épouser une italienne : « il faut la faire avorter ». Patricia et Sonia se souviennent aussi douloureusement de la manifestation organisée chaque année par la municipalité pour ceux et celles qui avaient 18 ans.

Lorsque leur année a été concernée, toutes les copines et copains de la Jeunesse ont été invités, sauf elles qui n'étaient pas encore de nationalité suisse. Elles se sont senties mises de côté, elles qui déjà participaient activement à la vie du village, à ses fêtes, à ses sociétés. Par la suite elles ont demandé la nationalité « pour voter » disent-elles. Et elles ne comprennent toujours pas ceux qui, ici, auraient le droit de vote et ne l'exercent pas.

Le temps de l'initiative Schwarzenbach (1970) a encouragé les demandes de naturalisation. Michel Giannini se souvient des examens subis. Il a dû, avec son frère Nino, s'y reprendre à deux fois ; la Dranse d'Entremont manquait à leur connaissance, et surtout, « ils avaient un comportement encore trop italien ». Il n'a pas oublié non plus, comme Michel Bardelloni, la visite des « faiseurs de Suisse » de l'époque et les questions d'une dame venue de Lausanne : « que mangez-vous ? d'où vient l'argent de la maison ? ». Surprise lors de l'assermentation quand le représentant de l'autorité leur a dit des mots comme « vous êtes les bienvenus » ou « maintenant vous êtes des nôtres ». « Alors, pensait Michel Giannini qui était né à Lonay, avant, qu'est-ce qu'on était ? » Par contre, un coup de chapeau à la municipalité de Lonay qui offrait gratuitement la nationalité !

« C'est avec tout cela que l'immigré se construit », ajoute positivement Michel Giannini.



La solidarité

Evoker la vie des immigrés et leur installation en Suisse met en évidence une solidarité marquée. Solidarité même plus large que celle vécue au pays où ceux du nord et ceux du sud portaient un regard sévère les uns sur les autres : « tu ne vas pas épouser une femme du nord », disait le grand-papa de Sonia et Patricia, originaire des Pouilles, à son fils tombé amoureux en Suisse d'une fille de la région du lac de Garde. La condition d'expatrié rapprochait les uns et les autres : le papa Giannini a parfois accompagné Nicola Della Vecchia lors d'un voyage vers la Suisse. Chez Lemo, Patricia se souvient avoir été soutenue durant ses travaux d'été par Madame Guillemain qui y travaillait aussi. Et le papa Giannini, fort de son expérience d'immigré, a souvent soutenu des immigrés venant d'ailleurs, des polonais en particulier.

Mais la solidarité a des limites : Nicola se souvient de clients qui pensaient qu'ils pourraient marchander avec ce compatriote, comme chez eux... Nicola leur a rappelé qu'ici « les prix étaient les prix ».

Lorsque, au Centre Paroissial, la conversation s'est élargie au fait qu'en Italie les prix que se faisaient entre eux les italiens n'étaient pas les mêmes que ceux qu'ils demandaient aux touristes, quelques visages suisses se sont assombrés ! Sonia et Patricia ont ajouté qu'elles parlaient italien entre elles lorsqu'elles faisaient le marché en Italie !!

Conclusion

Lorsque je leur ai dit qu'ils avaient contribué à faire le village, Michel Bardelloni a précisé, avec modestie « oui, mais il existait déjà avant qu'on arrive ! ». Il avait raison. Mais le lendemain de notre rencontre, je suis allé savourer une pizza et j'ai pensé : « merci ».

François Bonzon

22 Jubilaires



A l'occasion de leur 90^e anniversaire,
une délégation de la Municipalité a eu le
plaisir de rendre visite à :

- 1) *Mme Jeannine Jaquet, née le 13.01.1929 ;*
- 2) *M. Alain Buignet, né le 16.01.1929 ;*



**Nous leur transmettons nos meilleurs vœux de
bonne santé !**



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

En forêt, le respect s'impose

Ce petit guide est un recueil de clins d'œil, pour que tout le monde trouve son bonheur en forêt. Sans prise de bec et sans prise de tête!

De plus en plus de monde se croise dans les bois. Promeneurs, sportives, botanistes ou chasseuses d'images, chercheurs de champignons ou enseignants: les attentes de chacune et chacun varient beaucoup. C'est une source de conflits potentiels qui peuvent altérer la cohabitation entre usagers de la forêt et porter directement atteinte à cette dernière.

La forêt est un espace ouvert. A quelques réserves près, nous y avons toutes et tous librement accès. Mais nous devons nous y comporter comme des invités. La Communauté de travail pour la forêt (AfW-CTF) a donc élaboré un guide du savoir-vivre en forêt en dix commandements. Il ne pointe pas de doigt accusateur mais fournit une matière à penser joyeusement illustrée par Max Spring, célèbre illustrateur et caricaturiste bernois.

Ce petit manuel aborde la question des déchets, fait halte devant les chantiers de bûcheronnage, prévient des dangers guettant les promeneurs, appelle à la modération les adeptes des cueillettes. S'il aborde des thèmes aussi courants que celui des chiens en laisse, il s'aventure aussi vers des thèmes moins visibles, comme le respect du repos nocturne, rappelant que la quiétude qui règne en forêt dès le crépuscule est vitale pour de nombreuses espèces.

Vingt organisations, représentant des milieux et des intérêts très divers - de ForêtSuisse, Association des propriétaires forestiers, aux chasseurs, en passant par des organisations sportives ou de défense de l'environnement - ont élaboré ensemble le «Petit guide du savoir-vivre en forêt», ce qui en fait un modèle de partenariat d'autant plus respectable.

Merci de participer à sa diffusion!

Le petit guide est consultable et téléchargeable sur le site www.waldknigge.ch. Vous pouvez également y commander autant d'exemplaires que vous souhaitez. Le petit guide est un excellent outil pédagogique pour l'école. Pour plus d'infos sur la forêt : www.foretsuisse.ch



Les uns les autres nous nous respecterons.



Ni traces ni déchets, nous ne laisserons.



Fruits et récoltes, point nous n'amasserons.

24 Infos générales

IMPRESSUM

Editeur

Municipalité de Lonay

Rédaction

Administration communale

Elodie De Cagna

administration@lonay.ch

021 804 74 73

Délais

rédactionnels

31.05.2019

18.10.2019

14.02.2020

Parutions

fin juin 2019

mi-novembre 2019

mi-mars 2020

Impression

ICM Imprimerie Carrara Sàrl, Morges

Ce journal paraît 3 fois par année

Tirage : 1'350 exemplaires

Aussi disponible sur :

www.lonay.ch

Prochaines séances du Conseil communal :

Mardi 25 juin 2019, 20h15

Mardi 8 octobre 2019, 20h15

Mardi 10 décembre 2019, 20h15

Ces séances sont publiques.

L'ordre du jour ainsi que les décisions peuvent être consultés sur notre site

Internet : www.lonay.ch

Fermeture de l'administration communale

Nous vous informons que l'administration communale sera fermée le **31 mai 2019**, vendredi de l'Ascension.

À VENDRE



**Tables en bois avec bancs
au prix de fr. 300.-.**

Pour plus d'informations, nous vous laissons le soin de prendre contact avec le Greffe municipal au n° 021 804 74 70 ou par courriel à info@lonay.ch.